

**Pôle Innovation, Ressources  
Appui aux Transitions**

**Direction des Ressources Humaines**

**Chargé des Relations Sociales**

A l'attention de Monsieur le Secrétaire  
adjoint  
Syndicat CGT du personnel  
départemental

Affaire suivie par Alain LAGRU

☎ 04.73.42.71 28

✉ [alain.lagru@puy-de-dome.fr](mailto:alain.lagru@puy-de-dome.fr)

*Clermont Ferrand, le 18/12/2023*

**Objet : Réunion d'information syndicale**

En date du 15 décembre 2023, vous sollicitez l'autorisation d'organiser une réunion d'information syndicale, à l'attention de l'ensemble des agents du Conseil départemental, d'une durée de 3 heures, au titre des Heures Mensuelles d'Information (regroupées sur le 1er trimestre 2024) :

**pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental  
mardi 16 janvier 2024  
De 9h à 12h  
Amphithéâtre de la Maison de l'Habitat  
129 avenue de la République  
63000 CLERMONT FERRAND**

Conformément aux articles 6 à 8 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié, relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction publique territoriale, j'ai l'honneur de vous informer que je donne une suite favorable à cette demande.

Je vous rappelle que les personnels désirant participer à cette réunion doivent déposer une demande d'autorisation auprès de leur responsable de service, avant leur absence.

La participation à cette réunion ne relevant pas d'une obligation professionnelle, l'utilisation des véhicules de service n'est pas autorisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire adjoint, en l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le 1<sup>er</sup> Vice Président du Conseil Départemental**

**La Directrice des Ressources Humaines**



**Frédérique JACOB RODRIGUES**